

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-364-1927 Secours

n° 75-364-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 mars 1927

Numéro JO

n° 364 du 31/03/1927

Date du numéro

31 mars 1927

TEXTE INTÉGRAL

un secours non renouvelable, égal à trois mois de solde, soit 657 francs (six cent cinquante-sept francs) est accordé à la nommée Cadidja Said, veuve de l'ex-askari de police Abdi Aden.